

**AVIS PUBLIC**

**ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné que le conseil d'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve a adopté, lors de sa séance tenue le 13 avril 2026 à 18 h 30, le règlement d'emprunt suivant :

- Règlement autorisant un emprunt de 5 376 000 \$ afin de financer la réalisation de travaux d'aménagement de parcs et de berges (RCA26-27001).

Le 14 mai 2026, le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé ce règlement d'emprunt.

Toute personne intéressée peut consulter ce règlement durant les heures normales à la mairie de l'arrondissement située au 6854, rue Sherbrooke Est, de 8 h 30 à 16 h 30.

**FAIT À MONTRÉAL, CE 22<sup>E</sup> JOUR DE MAI 2026.**

**La secrétaire d'arrondissement substitut,**

**Olga Sacaliuc**